

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Green Planet

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe CI-EUR - LU2189930287 - EUR - Capitalisation
d'actions:

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise à investir dans des actions internationales cotées de sociétés bénéficiant essentiellement de la tendance structurelle en faveur de la transition écologique – la mégatendance en faveur d'une planète verte (« green planet ») –, c.-à.d. dont le modèle d'affaires contribue positivement et de manière significative à aplanir les difficultés liées au changement climatique, notamment autour des 4 sous-thèmes suivants : les énergies propres, l'efficacité énergétique, la préservation des ressources naturelles et la mobilité durable. Une analyse extra-financière est menée en parallèle afin de favoriser les entreprises dont les caractéristiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) contribuent le plus efficacement à limiter les risques d'exécution opérationnelle et à encourager les pratiques durables. Le portefeuille sera construit en 5 étapes :

I) l'univers d'investissement initial se compose de l'indice MSCI ACWI NR et de sociétés multinationales avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions USD, auxquelles sont appliqués des critères de sélection ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'application de ce filtre ESG conduira à l'exclusion d'au moins 20% des entreprises de l'univers. Ce filtre ESG, qui prend la forme d'une approche « best-in-class », se fonde sur la recherche MSCI ESG et reprend la méthodologie suivante: (1) le score MSCI ESG reflète une évaluation de l'exposition des entreprises aux risques et opportunités en rapport avec les critères ESG, sur une échelle de notation allant de CCC (score le plus bas) à AAA (meilleur score). L'univers d'investissement se limite aux entreprises affichant un score d'au moins BB. Les critères suivants sont par exemple analysés : la gestion des risques climatiques, la consommation d'énergie et d'eau, le capital humain et la gouvernance d'entreprise. (2) le score de controverse MSCI fournit une évaluation des controverses et de leur gravité sur une échelle allant de 0 (événements très graves) à 10 (pas d'incidents récents). L'univers d'investissement se limite aux entreprises dont le score de controverse MSCI ESG atteint au moins 1. (3) un filtre basé sur le MSCI Business Involvement fournit une analyse de l'exposition des sociétés dans les activités suivantes: alcool, jeux, tabac, énergie nucléaire, énergies fossiles, armes conventionnelles, nucléaires, non conventionnelles, armes à feu civiles pornographie et OGM. L'univers d'investissement est limité aux sociétés qui ne sont pas impliquées dans ces activités ou seulement dans une certaine mesure. Ce filtre ESG initial est révisé chaque trimestre sur la base de la recherche MSCI ESG.

II) Après ce premier filtre, les entreprises sont sélectionnées en fonction de leur score « big data ». L'analyse « big data » est réalisée en 2 étapes, avec l'aide d'un partenaire externe, expert en science des données: (1) Identification des sous-thèmes liés à la méga-tendance « Green Planet », au moyen d'outils analytiques « big data ». La sélection des sous-thèmes les plus pertinents est effectuée et révisée régulièrement, en accord avec la façon dont la Société de gestion comprend et interprète la méga-tendance, et avec la participation de l'équipe de recherche ESG ; et (2) Identification des entreprises liées à ces sous-thèmes à l'aide des outils d'analyse « big data ».

III) La Société de gestion applique ensuite des filtres quantitatifs. Les résultats financiers sont pris en compte afin d'éviter d'investir dans des actions présentant des caractéristiques non souhaitées.

IV) La Société de Gestion effectue ensuite un contrôle et peut exclure certaines valeurs si elles ne sont pas concernées par les sous-thèmes identifiés pour la mégatendance "Green Planet".

V) Enfin, les filtres quantitatifs conduiront au classement des entreprises dans cinq catégories. Le poids de chaque titre dans le portefeuille final dépend de son rang. L'équipe de gestion peut ajuster la pondération finale à son entière discrétion. Le portefeuille final comprendra entre 30 et 60 titres.

Les controverses affectant les entreprises détenues en portefeuille sont suivies par l'équipe ESG. Plus de 90% des actifs nets du Compartiment font l'objet d'une analyse extra-financière, avec l'appui d'un fournisseur de recherche ESG externe. Le Compartiment est géré activement par rapport à un indice de référence, MSCI ACWI NR, qu'il vise à surperformer, et qui sert également au calcul de la commission de performance, le cas échéant. Le Compartiment vise à le surperformer plutôt qu'à le répliquer et peut s'écarter significativement de sa répartition. Le Compartiment investit au moins 90% de ses actifs nets dans des actions internationales cotées. Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des actions d'émetteurs établis dans des pays non membres de l'OCDE, et jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des actions libellées dans des devises de pays non membres de l'OCDE. Le Compartiment peut présenter un biais géographique en faveur de certains pays émergents, comme la Chine (mais pas exclusivement), via Stock Connect ou Bond Connect. Le Compartiment pourra détenir des liquidités et avoirs équivalents jusqu'à 10% de ses actifs afin de pouvoir honorer les rachats ou pour d'autres besoins de liquidités. Ces avoirs pourront prendre la forme de billets de trésorerie et autres Instruments du marché monétaire libellés en USD de notation « investment grade » (au minimum une notation BBB- attribuée par S & P ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou via la notation interne à la Société de gestion) dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois, ainsi que de dépôts à terme et comptes à vue. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et automatiquement aux notations émises par les agences de notation, mais effectue également sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des Actionnaires, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion. Le Compartiment est autorisé à avoir recours à des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le risque de change peut représenter jusqu'à 100%. L'exposition maximale du Compartiment aux instruments (actions, titres de créances, OPC et Dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le Compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Les demandes de souscriptions, de rachats et de conversions sont centralisées auprès de l'Administration Centrale de la Société chaque Jour d'Evaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la valeur d'évaluation de ce même jour.

La classe d'actions CI-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 6 :

Le Compartiment présente un niveau de risques élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions globales, à hauteur de 90% minimum de son actif net.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. **Risque de liquidité** : le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. **Risque de contrepartie** : risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,89 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI ACWI NR EUR, si la performance du Fonds est positive. 20% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI ACWI NR EUR, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %

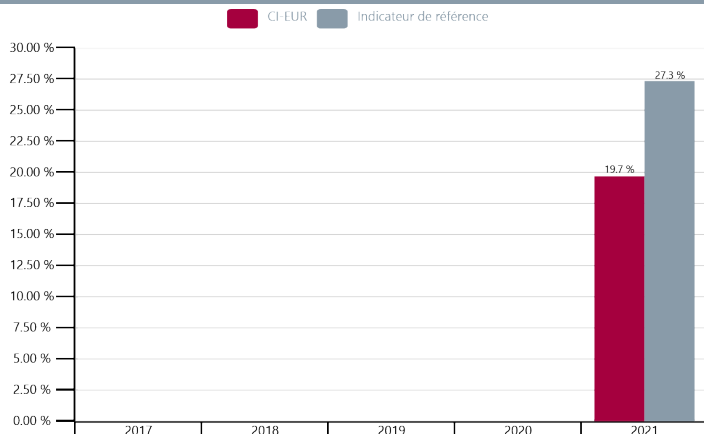
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 26/10/2020.
La devise de référence du Compartiment est USD.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/05/2022.